



Nancy, le 17 FEV. 2017

MAIRIE D'ALLONDRELLE LA MALMAISON
M. JEAN-FRANCOIS MARIEMBERG
1 PLACE DE LA MAIRIE
54260 ALLONDRELLE LA MALMAISON

*Réf : DDN/IDT – 17-023-Réunion des maires du 15/12/2016 : réponses aux questions
Dossier suivi par Didier DRUON
Direction Infrastructures et Mobilité / Service Développement Numérique
Tel : 03 83 94 53 04
Fax : 03 83 54 58 96
Courriel : ddruon@departement54.fr
www.meurthe-et-moselle.fr*

Monsieur le maire,

En vue de la réunion annuelle des maires et présidents d'intercommunalités, vous avez posé les questions suivantes :

- Quelle suite est donnée au branchement de la fibre optique à l'antenne de téléphonie mobile d'Allondrelle ?
- Le développement de la fibre optique et la possibilité d'une connexion des réseaux Orange et du Conseil départemental ?

La table ronde consacrée au numérique a permis de répondre à de nombreuses interrogations des élus locaux. Néanmoins, je souhaite vous communiquer les précisions suivantes.

Le raccordement de la station d'Allondrelle sera réalisé dès que la société Enedis aura mis à disposition du département les 10,5 km de fourreaux optiques non livrés à ce jour et en attente depuis 2 ans. L'entreprise prestataire d'une part n'a pas posé les fourreaux dans les règles de l'art, ceux-ci doivent être réparés en de nombreux endroits, et a causé de nombreux dommages aux propriétés et installations des agriculteurs. Ces derniers exigent réparation préalable et garanties de la part d'Enedis pour donner l'autorisation de pénétrer à nouveau dans les parcelles afin d'effectuer les réparations.

A ce jour, sur pression du département, Enedis a rencontré les propriétaires concernés et devrait obtenir prochainement cette autorisation.

Le hameau de Villancy se situant en zone blanche DSL, les agriculteurs ont souhaité un accès internet. Cette demande étant recevable par rapport à la politique départementale, j'ai demandé à la société Memonet la pose d'une station WiFi Max MIMO. La production de l'avant-projet détaillé est en cours.

Ainsi, la station d'Allondrelle pourra ainsi être raccordée directement à la fibre et disposera d'un accès internet à 20 Mbps.

Je confirme également que j'ai commandé à notre prestataire Memonet l'implantation d'une seconde station afin de desservir les quartiers non couverts.

Le projet de déploiement de la fibre est désormais porté par la région Grand Est en coopération avec 7 départements (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges). La consultation a été publiée le 22 décembre dernier tandis que les travaux de déploiement sont prévus de fin 2018 à fin 2025 ou éventuellement 2024. Les communes rurales disposant d'un service DSL dégradé seront raccordées en priorité au cours des années 2019 et 2020.

La connexion au réseau d'Orange n'était pas envisagée pour de multiples raisons qui vous ont été exposées par nos services. Elle n'est définitivement plus d'actualité en raison de l'arrivée proche de la fibre. Je rappellerai seulement les deux arguments suivants :

- Les 2 technologies s'opposent. La fibre sera utilisée pendant plusieurs décennies tandis que le cuivre est limité en capacité et sera désactivé rapidement.
- Le Plan France THD, principale source de financement, ne s'appliquera qu'une fois, sur l'une ou l'autre des technologies. Si la montée en débit cuivre a préalablement bénéficié d'aides, le FTTH ne sera pas subventionné. Ce cas de figure n'est donc pas envisageable dans le cadre du projet THD Grand Est.

André CORZANI, vice-président délégué aux Infrastructures et aux Mobilités, reste à votre disposition pour de plus amples renseignements ainsi que le service Développement Numérique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.



Le président du conseil départemental,

Mathieu KLEIN

